



## Good Sense® Rafraîchisseur d'air pour 30 jours

Révision: 2020-09-03

Version: 05.0

### 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit:</b>	Good Sense® Rafraîchisseur d'air pour 30 jours
<b>Code du produit:</b>	100898962
<b>FDS #:</b>	MS0800885
<b>Utilisation recommandée:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industriel/Institutionnel</li> <li>• Entretien de l'air</li> <li>• Ce produit est projeté être utilisé non dilué.</li> </ul>
<b>Utilisations déconseillées:</b>	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
<b>Producteur, importateur, fournisseur</b>	
Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

**Mention d'avertissement:****Avertissement.**

#### Déclarations sur les risques

**CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES ET DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.**

#### mesures en garde :

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les

laver avant de les réutiliser. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
2,6-diméthyl-7-én-2-ol	18479-58-8	15 - 40%
Éther de dipropylé glycol et de méthyle	34590-94-8	10 - 30%
Acétate de 4-(1,1-biméthyle)-cyclohexanol	32210-23-4	5 - 10%
essence d'eucalypte	8000-48-4	1 - 5%
Huile de menthe des champs	68917-18-0	1 - 5%
Acide isoamyloxyacétique, ester allylique	67634-00-8	1 - 5%
2,6-Diméthylhept-5-enal	106-72-9	1 - 5%
Citral alpha	5392-40-5	0.5 - 1.5%
2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	68039-49-6	0.5 - 1.5%
Ester méthylique de colophane hydrogénée	8050-15-5	> 0.1 - < 1%
1- (2,6,6-triméthyl-3-cyclohexén-1-yl) -2-butén-1-one	57378-68-4	> 0.1 - < 1%

### 4. PREMIERS SOINS

#### Produit Non Dilué:

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention** Aucune méthodes spéciale n'est requise  
**Moyen d'extinction approprié** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.  
**Dangers spécifiques** Aucun à notre connaissance.

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).  
**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :** Méthodes de nettoyage - déversement important. Cette substance est toxique pour les poissons. Ne pas la décharger dans les lacs, rivières, étangs ou eaux publiques à moins d'autorisation NPDES. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu qui pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant):** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	150 ppm (STEL) 100 ppm (TWA)	Skin 100 ppm (TWA) 600 mg/m <sup>3</sup> (TWA)
Citral alpha	5392-40-5	dermal sensitizer 5 ppm (TWA)	

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

**Protection individuelle**

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
<b>Protection des mains:</b>	Gants résistants aux produits chimiques.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Solide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** Densité: 0.962 Kg/L

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** 172°F ≈ 78 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 18.6 %\*  
Exempt

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**Couleur:** Turbidité Opaque, **primaire** Blanc cassé **secondaire** Jaune

**Odeur: primaire** Frais **secondaire** Frais

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** insoluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 0.96

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH** Sans objet.

**La corrosion des métaux:** Non applicables aux solides

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Reactivity:** Not Applicable

**Stabilité** Le produit est stable

**Produits de décomposition dangereux** Aucun raisonnablement prévisible.

**Matières à éviter** Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

**Conditions à éviter** Aucun à notre connaissance.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

**Contact avec les yeux:** Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

**Ingestion:** Symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

**Inhalation:** Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

**Sensibilisation:** Peut causer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une éruption cutanée, une urticaire, des démangeaisons, des bosses, des rougeurs, un gonflement et/ou de l'inconfort.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

**Mesures numériques de toxicité**

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Sans objet.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non applicable

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujéti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Description du classement DOT (voie terrestre )** NON RÉGLEMENTÉ

**Description du classement DOT (voie maritime )** NON RÉGLEMENTÉ

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationaux**

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

DSL

Tous les composants sont répertoriés sur DSL / NDSL ou autrement exemptés.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
2,6-diméthyl-7-én-2-ol	18479-58-8	-	-	-	-
Acétate de méthyle de dipropylène glycol	88917-22-0	-	-	-	-
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	X	X	X	-
Acétate de 4-(1,1-biméthyle)-cyclohexanol	32210-23-4	-	-	-	-
Dihydrojasmonate de méthyle	24851-98-7	-	-	-	-
Huile de menthe des champs	68917-18-0	-	-	-	-
essence d'eucalypte	8000-48-4	-	-	-	-
Acide isoamyloxyacétique, ester allylique	67634-00-8	-	-	-	-
2,6-Diméthylhept-5-enal	106-72-9	-	-	-	-
2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	68039-49-6	-	-	-	-
Citral alpha	5392-40-5	-	-	-	-
Ester méthylique de colophane hydrogénée	8050-15-5	-	-	-	-
1-(2,6,6-triméthyl-3-cyclohexén-1-yl)-2-butén-1-one	57378-68-4	-	-	-	-

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	10 - 30%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	X		

**16. AUTRES INFORMATIONS****NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2020-09-03

Version: 05.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*